Accord européen CE/Bulgarie

1993/1142(AVC) - 25/10/1993

Malgré les pressions considérables aggravées par les sanctions contre l'ex-Yougoslavie, la Bulgarie demeure le pays le plus stable des Balkans. C'est pourquoi l'accord entre la Communauté et ce pays revêt une importance de premier plan. Le rapporteur, Mme Patricia RAWLINGS (PPE, RU), estime que le refus du Conseil d'adopter l'accord intérimaire est discriminatoire. Elle demande en conséquence au Parlement européen d'approuver sans réserve cet accord.